

JEANNE LE BER (1662-1714)

Chaque fois que l'on parle de la fondation de Montréal, il est de mise de faire ressortir les figures historiques que sont Jeanne Mance (1606-1673) et Paul Chomedey (1612-1676). Sans oublier, bien sûr, ceux et celles qui sont à l'initiative de cette *folle entreprise*, tel Jérôme Le Royer. Comme dans toute entreprise humaine, il existe toujours des personnages hors du commun qui, de manière discrète, contribuent au succès d'un projet de grande envergure. Ces personnages de l'histoire peuvent être classés dans la catégorie d'*Illustres inconnus* qui sont dans les faits des personnes méconnues de notre histoire. Jeanne Le Ber en est une belle illustration.

Mlle Le Ber comme on pouvait la nommer à l'époque était l'aînée d'une famille de quatre enfants. Elle était fille unique de Jacques Le Ber (1633-1706), un riche marchand de la Nouvelle-France et du Montréal naissant et de Jeanne LeMoyne, sœur de Charles LeMoyne (1626-1685), sieur de Longueuil et de Châteauguay. Jacques Le Ber était arrivé en Nouvelle-France avec son frère aîné François, en 1657. Nous sommes donc dans la deuxième étape de l'établissement de Ville-Marie commencé en 1642. En 1660, les Le Ber et les LeMoyne décident d'un commun accord de construire une maison à deux logements distincts sur la rue St-Paul juste en face du bâtiment de l'Hôtel-Dieu de l'époque. C'est là que naîtra Jeanne Le Ber le 4 janvier 1662 qui aura comme parrain Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve dont le sort dans la jeune colonie est en sursis et qui finalement quittera (désavoué) Ville-Marie en 1665 pour retourner définitivement en France.

En somme, autant le père était voué au commerce et aux affaires de la jeune colonie de Ville-Marie autant sa fille a priorisé la vie intérieure et spirituelle sans jamais renoncer à la bonne gestion avisée du patrimoine familial qui lui permit de financer ses œuvres matérielles, religieuses et caritatives. Ce sont les femmes de son entourage immédiat qui ont semé en elle, le désir d'un accomplissement plus large et plus profond. On pense ici évidemment à sa tante Marie Le Ber dite de l'Annonciation à ne pas confondre avec Marie de l'Incarnation sans oublier Jeanne Mance qu'elle avait comme marraine et qu'elle fréquentait beaucoup lorsqu'elle était enfant et enfin Marguerite Bourgeoys (1620-1700). Juste à l'évocation de toutes ces femmes illustres, on peut vraiment dire que la jeune colonie de Ville-Marie était entre bonnes mains.

Mais alors que le legs de notre histoire française et coloniale nous rappelle que Jeanne Mance fut la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, que Marguerite Bourgeoys fonda la Congrégation de Notre-Dame, qu'en est-il de la contribution de Jeanne Le Ber? Pour les gens de son époque, Jeanne Le Ber est non seulement la fille du riche marchand qu'est Jacques Le Ber mais elle est surtout la recluse de Ville-Marie. Comment peut-on s'imaginer qu'une jeune fille dont la dot pouvait facilement se chiffrer à quelque 50 000 écus et qui pouvait sans l'ombre d'un doute être considérée comme l'un des meilleurs partis de la Nouvelle-France se « contenta » d'une vie de recluse?

On peut risquer une réponse. Sans rien enlever à la probité morale et à l'engagement religieux de Jacques Le Ber, sa fille Jeanne fut, en quelque sorte, le pendant spirituel et intérieur de la vie commerçante de son père, bien que l'un ne dévalorise pas l'autre. D'ailleurs, l'aisance financière dont bénéficia Jeanne, est tributaire de la réussite professionnelle de son père, et, fit en sorte qu'elle put financer tous les projets qui lui tenaient à cœur.

Cela dit, que savons-nous de Mlle Jeanne? Que savons-nous de cette laïque-recluse que l'on nomme l'*Ange de Ville-Marie*? Elle est née le 4 janvier 1662 dans le Montréal naissant et baptisée le même jour en ayant Jeanne Mance comme marraine et Paul Chomedey de Maisonneuve comme parrain. De sa tendre enfance l'on sait peu sinon presque rien. De 1674 à 1677, elle est pensionnaire au couvent des Ursulines à Québec. Elle est en bonne compagnie familiale puisque sa tante Marie Le Ber y enseigne. Profitons-en pour présenter le *projet pédagogique* dont bénéficiaient les jeunes pensionnaires des Ursulines. Au plan intellectuel, grammaire, arithmétique, catéchisme (cela va de soi) histoire et littérature. Bien que l'on puisse supputer qu'ici l'on parle d'histoire sainte et de littérature édifiante pour la vie de l'esprit, on ne doit pas perdre de vue que l'on avait le souci d'engendrer des filles lettrées.

Le second versant de ce projet éducatif était l'initiation aux *arts dits féminins* que sont la couture, le tricot, la dentelle, la broderie, le dessin et la calligraphie. Outre cette appellation qui peut nous faire sourire aujourd'hui, il appert que cette exigence de dextérité manuelle était vraiment hors du commun. La couture et le tricot permettaient, bien sûr, la confection de vêtements mais avec la dentelle, la broderie, le dessin et la calligraphie l'on s'approche vraiment du travail d'artiste.

Revenons maintenant à Jeanne. Alors que les Ursulines de Québec auraient bien apprécié la garder en leur sein, Jeanne rentre à Ville-Marie. Elle est maintenant âgée de 15 ans. À son retour deux événements majeurs permettront à la jeune fille de donner plus de lisibilité à sa vocation. D'abord, en 1679, elle est vivement affectée par la mort d'une jeune religieuse de la Congrégation de Notre-Dame dont elle s'était liée d'amitié. Puis par l'intermédiaire de son père, elle refuse une demande en mariage de ce qui à l'époque venait d'un bon parti. Ce refus confirma chez elle, la conviction que sa vocation, son état de vie, n'était pas d'être l'épouse de quelqu'un et conséquemment une mère d'enfants mais bien autre chose.

Finalement, à l'âge de 18 ans, elle prend conseil auprès de l'abbé François Séguenot, un jeune prêtre sulpicien qui devint son confesseur jusqu'à la fin de sa vie. Ajoutons, qu'en termes de direction de vie spirituelle, elle fut soutenue par les abbés Dollier de Casson, le supérieur des Messieurs de Saint-Sulpice à qui l'on doit une première rédaction de l'histoire de Montréal et l'abbé Séguenot. Hors, même si Jeanne a renoncé à la vie matrimoniale, elle ne sent pas que sa vocation se vivrait à l'intérieur d'une communauté religieuse. Assez étonnant pour l'époque d'autant plus qu'elle en avait même l'embarras du choix puisqu'en Nouvelle-France, elle pouvait se faire Ursuline, Hospitalière de Saint-Joseph ou devenir membre de la Congrégation de Notre-Dame de sa grande amie Marguerite Bourgeoys.

Mais de par son tempérament et son type de dévotion, elle voulait une vie spirituelle de nature érémitique. Une vie de solitude et d'oraison centrée sur le Saint-Sacrement de l'Eucharistie, sa *pierre d'aimant* comme elle aimait dire. L'abbé Séguenot en consultation avec son supérieur Dollier de Casson et l'abbé Vachon de Belmont qui sera son premier biographe, sont convenus d'un essai de cinq ans d'une vie de recluse dans la maison familiale de Jeanne. Dans les circonstances, l'abbé Séguenot s'emploie à dresser à Jeanne une règle de vie où prière, lecture et travail manuel alternent.

Le 24 juin 1685, elle prononça un vœu simple de réclusion et de chasteté perpétuelle. En dépit de cela, Jeanne reste libre d'esprit car autant en 1682 donc avant la prononciation de ses vœux, elle ne se rendit pas auprès de sa mère mourante autant en 1691 quand son frère Jean-Vincent fut tué par les Iroquois, elle se rendit près du corps et prit part aux préparatifs des obsèques. Elle fit de même en ce qui concerne la gestion de son patrimoine. Bien qu'elle épouse un style de vie qui la situe dans le sillage de la pauvreté évangélique, elle refusa, sous le conseil avisé de son directeur,

d'aliéner son bien. Cela n'était en rien contradictoire. La situation matérielle de la jeune colonie exigeait une saine prudence au plan financier.

Puis après l'équivalent de quatorze années de vie dévote et de réclusion dans la demeure familiale (1680-1694), il est temps pour Jeanne de passer à autre chose et de franchir la grande étape qui correspondra au mieux à sa vie dévotionnelle. Le couvent de la sœur Bourgeoys ayant été la proie des flammes (1694), Jeanne s'engage à financer les travaux de reconstruction en échange de pouvoir habiter quelques trois petites pièces adjacentes à la chapelle d'où elle pourra à partir d'une petite lucarne (hagioscope) avoir une vue sur le Tabernacle de la chapelle. La pièce du rez-de-chaussée lui servira de chapelle et de parloir avec fenêtre sur le Tabernacle; le premier étage sera sa chambre à coucher et finalement, le grenier « hébergera », entre autres choses, le métier à tisser et le rouet de Jeanne.

Le 5 août 1695, la chapelle est prête pour accueillir Jeanne. Elle a maintenant 34 ans. Après la célébration des Vêpres, un cortège se met en branle pour se rendre à la maison familiale y cueillir Jeanne afin de l'escorter jusqu'à l'église où elle prendra « possession » de ses appartements qui feront office de récluse. C'est dans ce nouvel espace, qu'elle continuera à partager son temps entre la prière, la méditation, l'adoration, la messe et son travail manuel par lequel elle brodera des vêtements d'église, des linges d'autel et des vêtements pour les démunis. Sur sa porte, elle écrira *C'est ici ma demeure pour les siècles des siècles. J'y demeurerai parce que je l'ay choisie*. À la faveur de la nuit, quand l'église était déserte, en toute discrétion, elle se rendait prier avec ferveur devant l'autel. C'est dans cette optique qu'elle institua la pratique de l'adoration diurne du Saint-Sacrement pour les religieuses de Marguerite Bourgeoys et qui deviendra plus tard une adoration perpétuelle (jour et nuit) pour la communauté religieuse dont elle est l'inspiratrice (les Recluses missionnaires).

Elle tombe malade vers la fin septembre 1714 et meurt le 3 octobre de la même année. Elle fut inhumée près de son père car ce dernier avait lui-même demandé d'être enterré dans l'église des sœurs afin d'être près de sa fille.

Jusqu'à présent, nous avons à peine effleuré la vie spirituelle de Jeanne. Il serait de mise avant de terminer ce texte de nous y attarder un peu plus. Précisons tout de suite, que c'est vraiment à grands traits que nous allons esquisser ce sur quoi pouvait reposer sa vie intérieure.

Malheureusement, bien qu'étant lettrée, Jeanne Le Ber ne laisse aucun écrit qui nous permettrait de saisir précisément sa spiritualité. Par conséquent, nous devons nous rabattre sur deux éléments de sa vie nous permettant avec une certaine justesse d'inférer sur quoi reposait sa vie spirituelle.

Le premier élément concerne son désir d'être recluse et le deuxième a trait aux principaux personnages qui l'accompagnent dans son cheminement, en particulier l'abbé Séguenot. On sait qu'elle avait lu dans les *Écrits de Marie de l'Incarnation* que celle-ci au moment de son veuvage retourna à la maison paternelle et y vécut en recluse dans une pièce de la maison. On sait que ce genre de vie de recluse au domicile familiale est connu. Mais il y a plus, il semble que l'on peut rattacher ce vouloir-vivre comme recluse à l'institution médiévale des reclus et recluses qui a perduré pendant plus ou moins un millénaire dans la vie de l'Église mais particulièrement du XI^{ème} au XVII^{ème} siècle.

Le deuxième élément qui nous aide à saisir sa vie spirituelle concerne son entourage religieux. En effet, depuis 1657, les prêtres de la Société St-Sulpice sont arrivés dans la jeune colonie pour pourvoir à la vie religieuse des gens de Ville-Marie. Or, la spiritualité sous-jacente à ces prêtres s'inscrit dans le vaste mouvement de renouveau religieux et spirituel issu du Concile de Trente (1545-1563). Si le XVI^{ème} siècle avait été le *Siècle d'or* espagnol en matière de renouveau spirituel, le XVII^{ème} fut selon l'expression de l'historien Henri Bremond le siècle de *L'École française de spiritualité*. Au cœur de cette *École française*, quatre grands noms Condren, Bérulle, Olier, Jean Eudes.

Ce sont surtout les écrits du cardinal Bérulle qui marquent les esprits de l'époque et qui vont faire école allant même jusqu'à parler d'*École bérullienne* plutôt que d'*École française*. De manière très synthétique et schématique disons que cette école de vie spirituelle met l'accent sur le mystère de l'Incarnation qui nous conduit inévitablement à la charité agissante. Jean-Jacques Olier qui s'inscrit dans la mouvance de cette spiritualité est le fondateur des Messieurs prêtres de Saint-Sulpice et ce sont ces mêmes prêtres de cette compagnie qui sont dans l'entourage de Jeanne Le Ber. Donc, il y a lieu de penser que tout le programme des exercices d'oraison et de dévotion dont on a parlé plus haut auxquels se prêtait Jeanne était nourri de cette spiritualité française.

Ainsi, la vie intérieure de Jeanne Le Ber se trouve en quelque sorte aux confluent de deux traditions ecclésiastiques. La première ayant trait au mode de vie des reclus et recluses au Moyen-Âge et la seconde s'inscrivant dans le courant dominant du renouveau spirituel de son époque à savoir la spiritualité bérullienne.

En guise de conclusion disons simplement que si Jeanne Le Ber ne nous a laissé aucun écrit particulier, ses mains au lieu de manier la plume ont préféré coudre et broder nous laissant plutôt quelques œuvres matérielles de linges d'autel et de vêtements liturgiques. Mais le plus important, à mes yeux, c'est que Jeanne Le Ber est cette recluse de chez nous dont la vie depuis une soixantaine d'années inspire une communauté religieuse de recluses qui subsiste comme un chêne à Montréal où une vingtaine de sœurs Recluses perpétuent, à leur manière et avec les adaptations nécessaires, la vie et le souvenir de Jeanne le Ber. C'est autant cette communauté de religieuses contemplatives que Jeanne le Ber que nous saluons aujourd'hui par ce texte.

GILLES GUY. En ce dimanche 18 mai 2014, jour du 372^{ème} anniversaire de la fondation de Montréal (Ville-Marie). Revu, amélioré et corrigé en août 2014.